



Baromètre santé nutrition

Résultats thématiques

Consommations alimentaires
en Nord-Pas-de-Calais



Mars 2010



S o m m a i r e

Les faits marquants	2
Introduction	4
Fruits et légumes	5
Féculents	7
Produits laitiers	10
Viande, poisson, œufs	13
Connaissances et suivi des repères PNNS	15
Produits gras et salés	16
Produits sucrés	19
Boissons alcoolisées	22
Plats préparés et produits « bio »	26
Méthodologie	27

Les faits marquants

L'enquête du Baromètre santé nutrition 2008 dans le Nord-Pas de Calais permet d'étudier les consommations alimentaires en fonction des caractéristiques socio-démographiques et de les analyser au regard des recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS). Elle met en évidence des spécificités régionales.

En matière de fruits et légumes, la recommandation du PNNS « manger 5 fruits ou légumes chaque jour » est moins bien suivie dans la région. Plus de 10 % des personnes interrogées déclarent n'avoir mangé ni fruit ni légume la veille de l'enquête. Plus de 80 % des habitants de la région sont des petits consommateurs de fruits (au plus un fruit la veille) et près de la moitié d'entre eux n'en a mangé aucun. Par ailleurs, plus d'un habitant sur deux est un petit consommateur de légumes (au plus un légume la veille de l'enquête), soit une proportion plus élevée que dans le reste de la France.

Près de 9 personnes sur 10 ont mangé des féculents (pain, riz, pâtes, semoule, pommes de terre, légumes secs) au moins une fois la veille, mais seuls 60 % des habitants de la région respectent la recommandation du PNNS (« manger des féculents à chaque repas »), ce qui est moindre qu'en France. Comme dans le reste de la France, la recommandation sur les produits laitiers (« 3 produits laitiers par jour ») est peu suivie : seul 1 habitant de la région sur 5 la respecte.

En revanche, comme dans les autres régions, la majorité des habitants du Nord-Pas-de-Calais respecte la recommandation du PNNS sur la viande, le poisson et les œufs (« 1 à 2 fois par jour »). Seul un tiers des habitants consomme du poisson et des fruits de mer deux fois par semaine, suivant ainsi le repère du PNNS.

D'une manière générale, les recommandations du PNNS sont mieux suivies lorsqu'elles sont connues, même si les liens entre connaissances et comportements sont complexes.

Les personnes les plus diplômées suivent davantage les recommandations que les non diplômées. Celles-ci consomment moins de fruits et de légumes, mais plus de viande.

Les faits marquants

Certaines habitudes sont plus fréquentes dans la région : ainsi, sel, beurre et mayonnaise se retrouvent plus souvent sur la table que dans les autres régions françaises. Le beurre et la margarine sont d'utilisation plus courante, contrairement à l'huile d'olive. Ces habitudes sont fortement corrélées aux caractéristiques socio-démographiques : les jeunes, les familles avec enfants, les moins diplômés, utilisent plus souvent la mayonnaise et le ketchup. La charcuterie est quant à elle moins consommée.

La consommation de produits sucrés est comparable à celle du reste de la France, excepté pour les boissons sucrées, qui sont d'utilisation plus courante, en particulier chez les plus jeunes. Les plus diplômés consomment davantage de chocolat, de confiture, de desserts et pâtisseries, les moins diplômés davantage de boissons sucrées.

Avec près d'un tiers des habitants consommant des boissons alcoolisées, la région ne se distingue pas du reste de la France. Seule la consommation de bière y est plus importante. L'enquête retrouve moins d'une personne sur 10 au-delà des limites préconisées par le PNNS. Comme dans le reste de la France, l'alcool est plus souvent consommé par les hommes, les plus âgés, les fumeurs, le week-end et lors de sorties.

Enfin, les plats tout prêts et les produits « bio » sont moins consommés qu'au niveau national. Les consommateurs de plats tout prêts sont plutôt des hommes ou des familles avec enfants, en particulier des familles monoparentales. Les produits « bio » sont eux consommés par les plus âgés et par les plus diplômés.

introduction

Les consommations alimentaires varient en fonction des caractéristiques socio-démographiques de la population. Ce document présente les consommations des différents groupes d'aliments, à partir de l'analyse des données du Baromètre santé nutrition, collectées dans la région Nord-Pas-de-Calais (NPDC) en 2008.

Les spécificités régionales de la consommation de fruits et légumes, de féculents, de produits laitiers, de viande, poisson et œufs, des produits gras et salés, des produits sucrés sont successivement étudiées. Les consommations alimentaires sont analysées au regard des recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS) et sont comparées aux données nationales correspondantes. Les consommations de boissons alcoolisées, de plats tout prêts et de produits « bio » sont également présentées.

Pour chaque sujet traité, un zoom sur la situation chez les 12 à 17 ans est présenté.

Les figures présentent des résultats descriptifs, représentatifs de la population régionale et nationale. Leurs légendes présentent les résultats d'analyses « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire ajustées sur les caractéristiques socio-démographiques des individus. Compte tenu de la faiblesse des effectifs des 12-17 ans, seules des analyses descriptives sont présentées (voir méthodologie page 27).

Fruits et légumes

Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé recommande de manger au moins 5 fruits et légumes par jour :

- à chaque repas et en cas de petits creux,
- crus, cuits, nature ou préparés,
- frais, surgelés ou en conserve.

Dans le PNNS 1 (2001-2005), un « petit consommateur de fruits » est défini comme consommant quotidiennement moins d'une portion et demie de fruits, et un « petit consommateur de légumes » comme consommant quotidiennement moins de deux portions de légumes. Dans ce document, la consommation est mesurée en prise et non en portion (voir méthodologie spécifique P27). Aussi, sont considérés comme petits consommateurs de fruits les individus ayant consommé des fruits au plus une fois la veille de l'enquête. Les petits consommateurs de légumes ont consommé des légumes au plus une fois la veille de l'enquête.

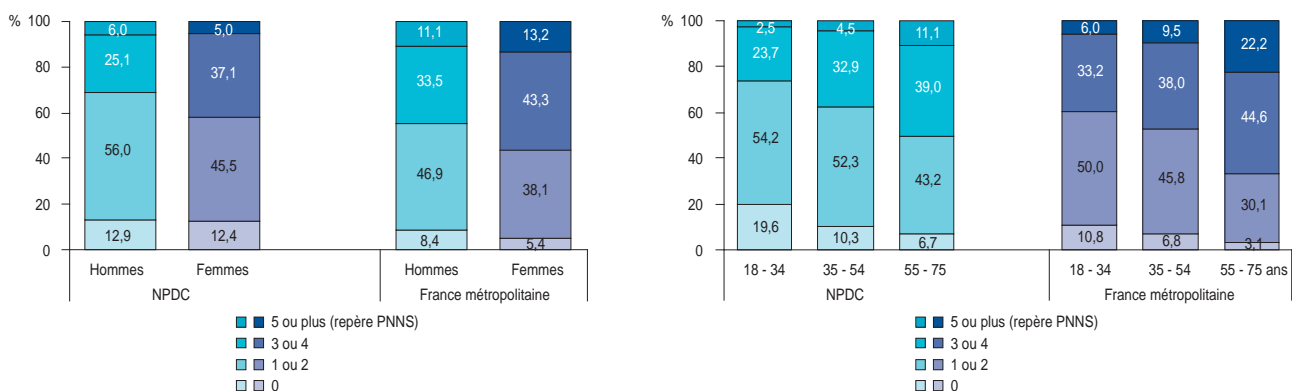
Les soupes sont incluses dans le groupe des fruits et légumes. En revanche, les jus de fruits ont été exclus dans la mesure où le rappel des 24 heures ne permettait pas de distinguer les jus « sans sucre ajouté ». Dans les recommandations PNNS, un verre (pour les adultes) et un demi verre (pour les enfants) de jus sans sucre ajouté peut constituer un des cinq fruits et légumes par jour.

Le repère « 5 fruits et légumes par jour » moins suivi en NPDC que dans le reste de la France

En NPDC, près de 13% des personnes interrogées déclarent n'avoir mangé aucun fruit et aucun légume la veille de l'enquête. Cette proportion est plus élevée que celle retrouvée dans le reste de la France (6,9%). La moitié des individus déclare avoir mangé un ou deux fruits ou légumes. Ils sont près d'un tiers à déclarer en avoir mangé trois ou quatre, et 5,5% cinq ou plus, en suivant ainsi le repère PNNS. Dans le reste de la France, ils sont 12,2% à déclarer suivre la préconisation du PNNS.

En NPDC, les femmes sont légèrement moins nombreuses que les hommes à manger au moins 5 fruits et légumes (figure 1). Les personnes les plus âgées suivent davantage ce repère que les plus jeunes. Elles sont également moins nombreuses à ne manger ni fruits ni légumes. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont plus nombreux que les non diplômés à déclarer manger au moins cinq fruits et légumes la veille de l'enquête (7,0% contre 1,8%). Les non diplômés déclarent davantage ne manger aucun fruit et aucun légume : 7,8 % des diplômés du supérieur contre 21,7% des non diplômés.

Figure 1 : Consommation de fruits et légumes la veille de l'enquête selon le sexe et selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Différence significative entre NPDC et France métropolitaine. En NPDC, différences significatives selon le sexe et l'âge (excepté pour les 35-54 ans).

En NPDC, près de la moitié des personnes interrogées ont déclaré ne pas avoir consommé de fruits la veille de l'enquête

Les personnes interrogées déclarant ne pas avoir mangé de fruits la veille de l'enquête sont plus nombreuses dans le NPDC que dans le reste de la France (49,8% contre 37,3%). Ainsi la proportion de petits consommateurs de fruits est plus importante en NPDC (82,7%) que dans le reste de la France (71,8%).

Dans le NPDC, les hommes sont plus nombreux que les femmes à déclarer ne pas avoir mangé de fruits la veille de l'enquête (55,5% contre 44,3% des femmes). Les plus jeunes sont également plus nombreux à ne pas avoir consommé de fruits (54,1% contre 32% pour les 55-75 ans) (figure 2).

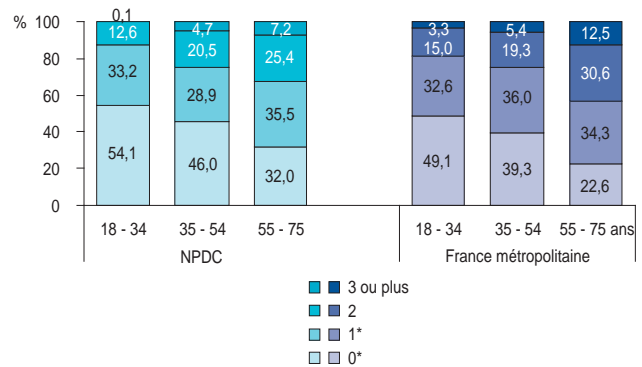
Les non diplômés et les diplômés de l'enseignement supérieur se différencient aussi pour la consommation de fruits : près de 54% des premiers n'en ont pas mangé la veille de l'enquête, contre près de 44% des seconds.

La proportion de petits consommateurs de légumes est plus élevée en NPDC que dans le reste de la France

Près d'une personne sur six déclare n'avoir mangé aucun légume la veille de l'enquête, près d'un tiers une seule fois, un tiers deux fois, et une personne sur dix plus de trois fois. La proportion de petits consommateurs de légumes est plus importante en NPDC (54,0%) que dans le reste de la France (43,4%).

En NPDC, la consommation de légumes augmente avec l'âge (figure 3). Elle s'élève également avec le niveau de diplôme : un tiers des non diplômés déclarent n'avoir consommé aucun légume la veille de l'enquête, contre près de 13% des diplômés de l'enseignement supérieur. Les femmes consomment plus de légumes que les hommes. En effet, la proportion de petits consommateurs de légumes parmi les femmes est de 51,7% contre 56,7% chez les hommes.

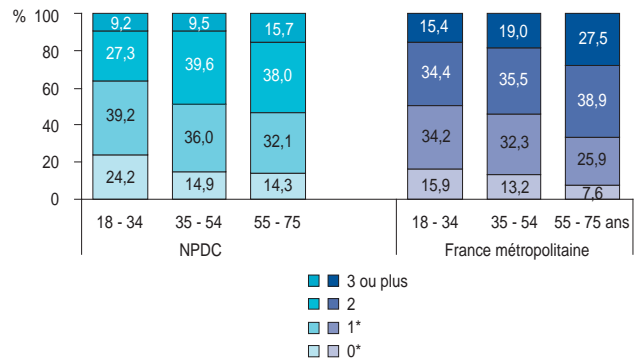
Figure 2 : Consommation de fruits la veille de l'enquête selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

*Petits consommateurs de fruits.
Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine.
En NPDC, différences significatives selon l'âge (excepté pour les 35-54 ans).

Figure 3 : Consommation de légumes la veille de l'enquête selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

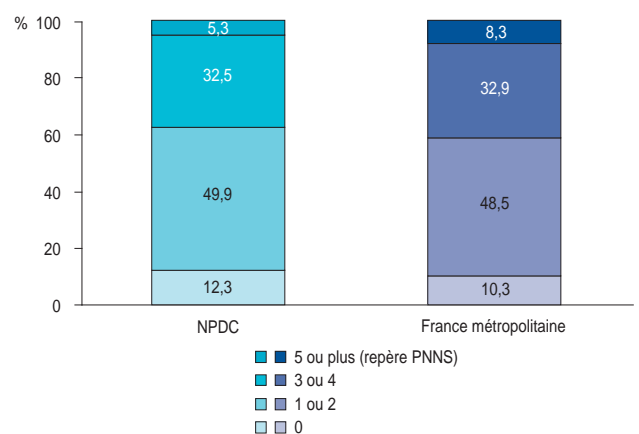
*Petits consommateurs de légumes.
Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine.
En NPDC, différences significatives selon l'âge (excepté pour les 35-54 ans).

Zoom 12-17 ans

Près de 88% des jeunes de 12 à 17 ans en NPDC ont mangé au moins un fruit et légume la veille de l'enquête

La proportion de jeunes de 12 à 17 ans n'ayant consommé ni fruit ni légume la veille de l'enquête est de 12,3% en NPDC. Près de la moitié des adolescents déclare avoir consommé un ou deux fruits et légumes, près d'un tiers trois ou quatre fruits et légumes, et 5,3% ont suivi la recommandation PNNS (au moins cinq fruits et légumes). En NPDC, près de 81% des adolescents sont des petits consommateurs de fruits, et 58,4% sont des petits consommateurs de légumes.

Consommation de fruits et légumes la veille de l'enquête



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Féculeux

Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé recommande de manger des féculents à chaque repas et selon l'appétit et de :

- favoriser les aliments céréaliers complets ou le pain bis,
- privilégier la variété.

Le groupe des féculents intègre le pain, les céréales (de type pâtes, riz, blé, semoule), les céréales prêtes à consommer (appelées parfois « céréales du petit-déjeuner »), les pommes de terre et les légumes secs.

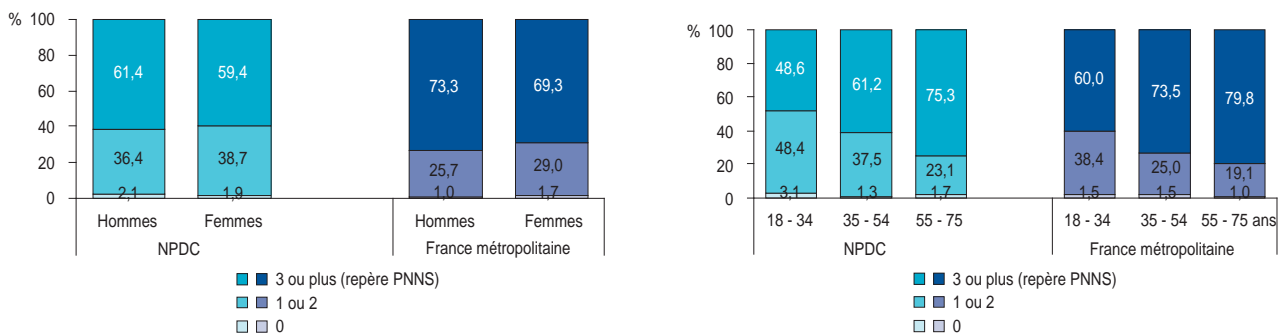
Le nombre de prises de féculents au sein d'un repas n'étant pas limité dans la formulation de ce repère, il a été considéré qu'il correspondait à la consommation de féculents au moins trois fois par jour.

Près de 60% des personnes interrogées en NPDC respectent la préconisation du PNNS relative à la consommation de féculents

Très peu de personnes interrogées, en NPDC comme en France métropolitaine, n'ont pas consommé de féculent la veille de l'enquête (2,0% en NPDC, 1,4% en France métropolitaine). Près de 60% des habitants de la région déclarent avoir consommé des féculents au moins trois fois la veille de l'enquête, proportion inférieure à celle du reste de la France (71,3%).

En NPDC, l'analyse multivariée souligne des différences concernant la consommation de féculents selon l'âge et selon le niveau de diplôme. En effet, cette consommation augmente avec l'âge : 48,6% des 18-34 ans ont mangé des féculents au moins trois fois dans la journée contre les trois-quarts des 55-75 ans. En outre, les diplômés de l'enseignement supérieur sont plus nombreux à avoir consommé des féculents (60,5% en ont consommé au moins trois fois contre 55,1% des non diplômés).

Figure 4 : Consommation de féculents la veille de l'enquête selon le sexe et selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine. En NPDC, différences significatives selon l'âge (sauf pour les 35-54 ans) mais pas selon le sexe.

Le pain le plus consommé est le pain blanc

Près de 13% des personnes interrogées en NPDC déclarent ne pas avoir mangé de pain (tout type) la veille de l'enquête (8,4% en France métropolitaine), près d'un tiers en avoir consommé une fois (22,6 % dans le reste de la France), un peu plus d'un tiers deux fois (comme dans le reste de la France) et 18,4% trois fois et plus (34,2% dans le reste de la France).

Le pain blanc est de loin celui qui est le plus consommé : 70,0% des personnes interrogées en NPDC déclarent en avoir consommé au moins une fois la veille de l'enquête. En analyse multivariée, il n'y a pas de différence significative avec la France métropolitaine.

En NPDC, une personne sur six a mangé du pain complet et des pains du type pain de mie ou biscottes.

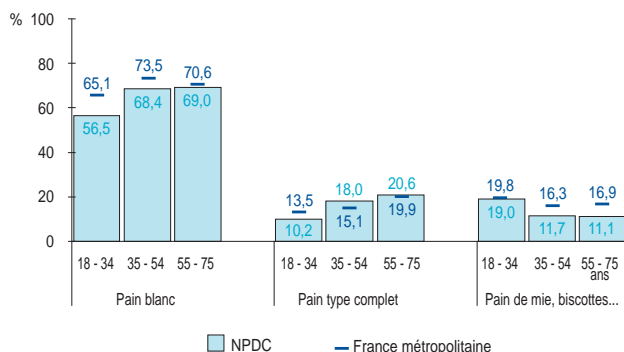
Une consommation moindre de pain pour les femmes et les 18-34 ans

En NPDC, le pain, tout type confondu, est davantage consommé par les personnes âgées : près de 30% des 55-75 ans déclarent en avoir mangé au moins trois fois la veille de l'enquête contre 9,7% des 18-34 ans. Dans cette tranche d'âge, ils sont 22,3% à ne pas du tout en avoir consommé. Cette proportion est de 4,2% pour les 55-75 ans. Quant au pain blanc, les hommes, les personnes les plus âgées et les couples avec enfants sont ceux qui en mangent le plus. En effet, 67,2% des hommes déclarent consommer du pain blanc, contre 61,7% des femmes. Près de 70% des 55-75 ans déclarent manger du pain blanc, contre 56,5% des 18-34 ans. Enfin, près de 70% des couples avec enfants mangent du pain blanc, contre 59,6% des personnes vivant seules.

Près de neuf personnes sur dix en NPDC ont mangé au moins une fois des céréales de type pâtes, riz, blé, semoule¹, des pommes de terre ou des légumes secs la veille de l'enquête

Près de 13% des personnes interrogées en NPDC déclarent n'avoir mangé ni céréales de type pâtes, riz, blé, semoule, ni pommes de terre, ni légumes secs, la veille de l'enquête. Ils sont près de 53% à en avoir mangé une fois, 31,8% deux fois et 2,5% au moins trois fois. Ainsi 87,1% des personnes enquêtées ont mangé au moins une fois ces féculents la veille de l'enquête. Cette proportion est de 82,3% dans le reste de la France.

Figure 5 : Types de pain consommé la veille de l'enquête selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Pas de différence significative entre NPDC et France métropolitaine, excepté pour « pain de mie, biscottes... ».
En NPDC, différences significatives selon l'âge pour le pain blanc et le pain type complet.

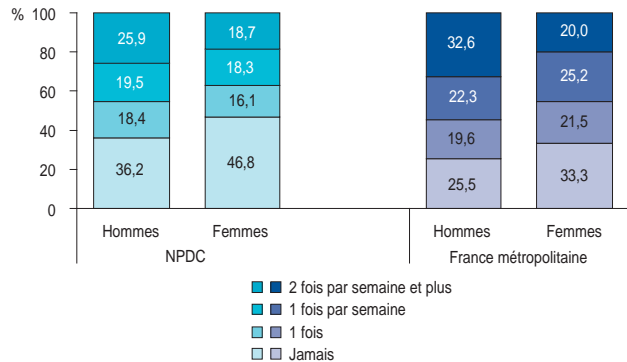
¹ Hors céréales prêtes à consommer du petit-déjeuner.

Une consommation de légumes secs moins importante en NPDC que dans le reste de la France

La consommation de légumes secs est appréhendée à partir d'un rappel des quinze derniers jours. Les habitants du NPDC enquêtés déclarent à près de 42% n'en avoir jamais mangé durant les quinze jours précédant l'enquête. Cette proportion est de 29,5% dans le reste de la France.

En NPDC, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer n'avoir jamais consommé de légumes secs durant les quinze jours précédant l'enquête (figure 6). En effet, elles sont 46,8% dans ce cas contre 36,2% pour les hommes.

Figure 6 : Consommation de légumes secs durant les 15 jours précédant l'enquête selon le sexe



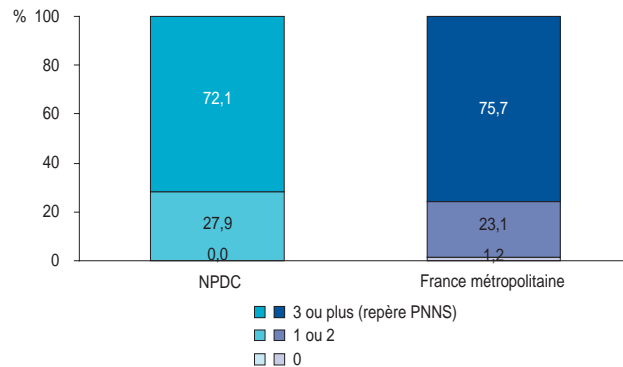
Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine.
En NPDC, différences significatives selon le sexe.

Zoom 12-17 ans

Les adolescents de 12 à 17 ans déclarent manger à 72,1% des féculents au moins trois fois par jour. Près de 17% n'ont pas mangé de pain la veille de l'enquête. Lorsqu'ils consomment du pain, il s'agit généralement de pain blanc (près de 56% en consommation). Une large majorité des 12-17 ans (88,8%) ont mangé des céréales de type pâtes, riz, blé, semoule, des pommes de terre, ou des légumes secs, la veille de l'enquête. Comme les adultes, les 12-17 ans sont nombreux (44,9%) à ne pas avoir mangé de légumes secs durant les quinze jours précédant l'enquête.

Consommation de féculents la veille de l'enquête



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Produits laitiers

Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé recommande de manger 3 produits laitiers par jour, et jusqu'à 4 pour les enfants, les adolescents (12-17 ans) et les seniors (55 ans et plus) et de :

- privilégier la variété,
- privilégier les fromages les plus riches en calcium, les moins gras et les moins salés.

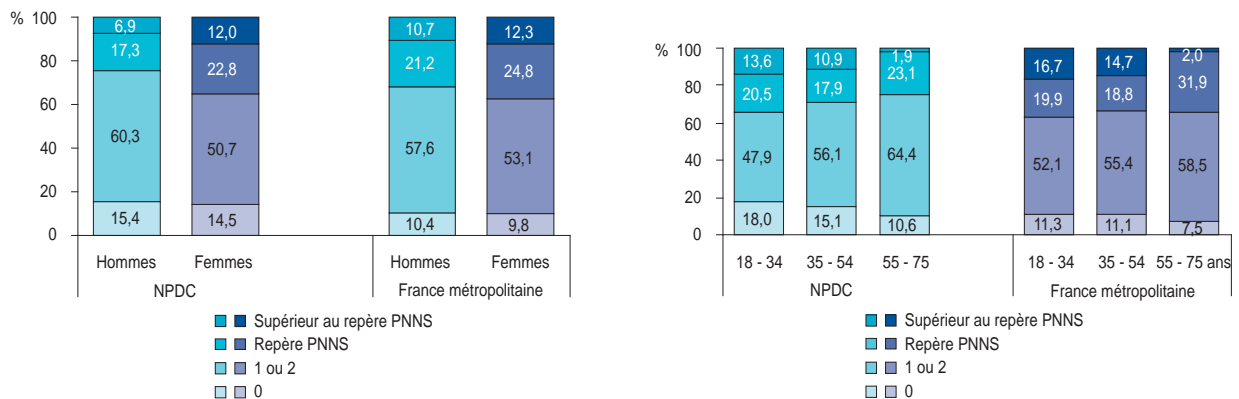
Le groupe des produits laitiers inclut les boissons lactées, les yaourts, les petits-suisseurs, le fromage blanc et les fromages. Les glaces et les desserts lactés ne figurent pas dans ce groupe mais ont été classés dans les produits sucrés, dans la mesure où il a été considéré que c'était leur caractéristique nutritionnelle dominante.

Une personne sur cinq en NPDC respecte le repère du PNNS relatif aux produits laitiers

Une personne sur sept en NPDC déclare ne pas avoir consommé de produits laitiers la veille de l'enquête. Un peu plus de 55% des interviewés en ont consommé une ou deux fois, 20,1% trois fois (respectant ainsi le repère du PNNS) et 9,5% plus de trois fois. En analyse multivariée, il n'a pas été retrouvé de différence significative entre le NPDC et la France métropolitaine.

Dans la région, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à respecter le repère du PNNS : 22,8% consomment trois produits laitiers quotidiennement (17,3% des hommes) et 12,0% en consomment plus de trois par jour (6,9% des hommes). De même les diplômés de l'enseignement supérieur sont plus nombreux que les non diplômés à consommer des produits laitiers (21,2% des diplômés du supérieur respectent le repère du PNNS, contre 14,0% des non diplômés).

Figure 7 : Consommation de produits laitiers la veille de l'enquête selon le sexe et selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

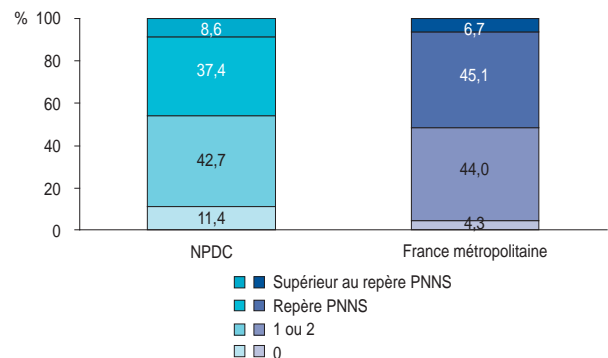
Pas de différence significative entre NPDC et France métropolitaine. En NPDC, différences significatives selon le sexe mais pas selon l'âge.

Zoom 12-17 ans

Deux adolescents sur cinq ne consomment pas suffisamment de produits laitiers

Près de 37% des adolescents de 12 à 17 ans respectent la recommandation du PNNS sur les produits laitiers et 8,6% ont une consommation de produits laitiers supérieure à celle préconisée par le PNNS. Toutefois, près de 43% des 12-17 ans n'ont consommé qu'un ou deux produits laitiers la veille de l'enquête, et 11,4% déclarent même n'en avoir consommé aucun.

Consommation de produits laitiers la veille de l'enquête



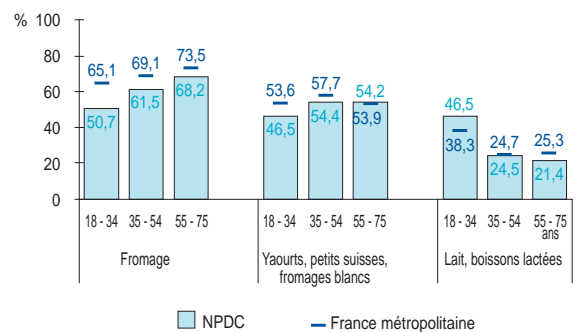
Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Concernant la consommation de fromage, dans la région, près de six personnes sur dix déclarent en avoir mangé la veille de l'enquête. Cette proportion est de sept personnes sur dix dans le reste de la France. En NPDC, l'analyse multivariée souligne une différence significative de consommation de fromages entre fumeurs et non fumeurs. En effet, 64,8% des personnes n'ayant jamais fumé déclarent avoir consommé du fromage la veille de l'enquête, contre 51,1% des fumeurs.

En NPDC, 51,6% des personnes interrogées ont consommé des yaourts, petits-suisseurs ou fromages blancs la veille de l'enquête. Il n'a pas été retrouvé de différence significative avec le reste de la France. Dans la région, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer manger ce type de produits laitiers (57,8% contre 45,1%). Les diplômés de l'enseignement supérieur sont également plus nombreux que les non diplômés à être dans ce cas (59,0% contre 39,3%). Les personnes n'ayant jamais fumé déclarent à 57,6% avoir consommé yaourts, petits-suisseurs ou fromages blancs. Cette proportion est de 41,0% pour les fumeurs.

Concernant le lait ou les boissons lactées, un habitant du NPDC interviewé sur trois déclare en avoir consommé la veille de l'enquête. Il n'a pas été retrouvé de différence significative avec la France métropolitaine. En NPDC, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à consommer ces produits (33,6% contre 29,1%).

Figure 8 : Types de produits laitiers consommés la veille de l'enquête selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine seulement pour le fromage. En NPDC, pas de différence significative selon l'âge.

Les produits laitiers se classent en 3 catégories :

- Le lait : cru, frais, pasteurisé, stérilisé, en poudre...
- Les fromages : si nombreux qu'il y en a pour tous les goûts...
- Les yaourts, les fromages blancs et les laits fermentés. Cette catégorie n'inclut pas les crèmes desserts, qui sont des produits plus ou moins gras et sucrés.

Une grande majorité des personnes qui suivent les préconisations du PNNS pour les produits laitiers ont une consommation diversifiée de ces produits

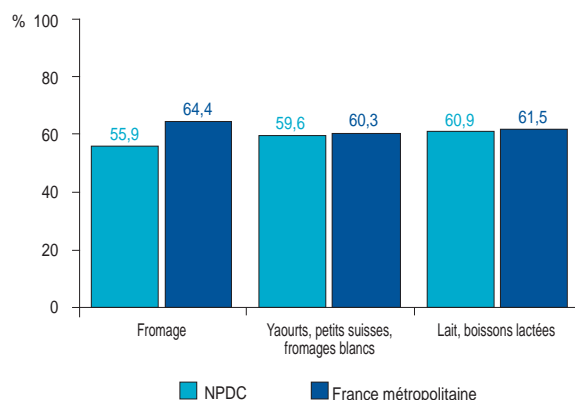
Près de 93% des individus ayant respecté le repère du PNNS sur la consommation de produits laitiers ont consommé au moins deux types² de produits laitiers différents la veille de l'interview. Ils sont ainsi près de 60% à avoir consommé deux types de produits différents et un tiers à avoir consommé les trois grands types de produits laitiers. Aucune différence significative avec la France métropolitaine n'est mise en évidence.

Zoom 12-17 ans

Les jeunes de 12 à 17 ans sont deux fois plus nombreux que leurs aînés à consommer du lait ou des boissons lactées

La veille de l'enquête, près de 56% des adolescents de 12 à 17 ans du NPDC ont consommé du fromage, près de 60% ont mangé des yaourts, des petits-suisseurs ou du fromage blanc, et 60,9% ont bu du lait ou des boissons lactées. Ainsi les 12-17 ans sont deux fois plus nombreux que les adultes à déclarer boire du lait ou des boissons lactées.

Type de produits laitiers consommés la veille de l'enquête



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

² Les produits laitiers sont classés en trois grands types : le lait, les fromages et les yaourts, fromages blancs et laits fermentés.

Viande, poisson, œufs

Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé recommande de manger 1 à 2 fois par jour un aliment du groupe viande, poisson, œufs (VPO) :

- en quantité inférieure à l'accompagnement,
- pour la viande, privilégier la variété des espèces et les morceaux les moins gras.

Le PNNS recommande également de manger du poisson au moins 2 fois par semaine.

Le groupe d'aliments viande, poisson, œufs inclut le jambon blanc et les fruits de mer. En revanche, les charcuteries ne figurent pas dans ce groupe, dans la mesure où il s'agit de produits riches en graisses et en sel.

Une large majorité des habitants du NPDC respecte la préconisation du PNNS sur le groupe « viande, poisson, œufs »

En NPDC, seuls 9,2% des interviewés ont déclaré ne pas avoir mangé d'aliments du groupe viande, poisson, œufs (VPO) la veille de l'enquête. Ils sont 86,6% à en avoir consommé un ou deux, respectant ainsi la préconisation du PNNS en matière de VPO, et 4,2% à en avoir mangé au moins trois. L'analyse multivariée n'a pas montré de différence significative avec le reste de la France.

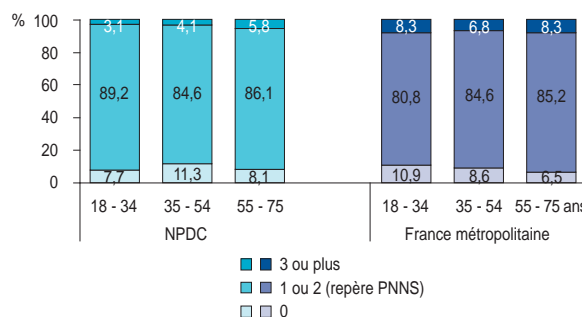
Concernant la viande, 80,5% des personnes enquêtées en NPDC ont déclaré en avoir mangé la veille de l'enquête, respectant ainsi la recommandation du PNNS.

En NPDC, les personnes non diplômées sont plus nombreuses que celles ayant le bac à consommer de la viande (respectivement 87,1% et 75,1%). De même, les ruraux sont plus nombreux que les urbains à déclarer manger de la viande (85,6% contre 79,8%).

Concernant les poissons et fruits de mer, les habitants des autres régions françaises en consomment plus fréquemment que les habitants du NPDC (28,8% contre 22,4%).

Concernant les œufs, seul un habitant de la région sur sept déclare en avoir consommé la veille, sans différence significative avec le reste de la France.

Figure 9 : Consommation d'aliments du groupe VPO* la veille de l'enquête selon l'âge

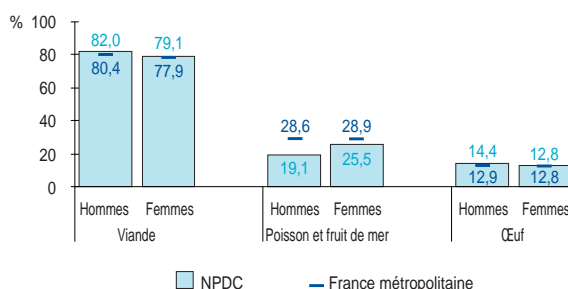


*Viande, poisson, œufs

Pas de différence significative entre NPDC et France métropolitaine.
En NPDC, pas de différence significative selon l'âge.

Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Figure 10 : Type d'aliments du groupe VPO* consommé la veille de l'enquête selon le sexe



*Viande, poisson, œufs

Différence significative entre NPDC et France métropolitaine seulement pour « poisson et fruits de mer ».
En NPDC, pas de différence significative selon le sexe, excepté pour « poisson et fruits de mer ».

Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

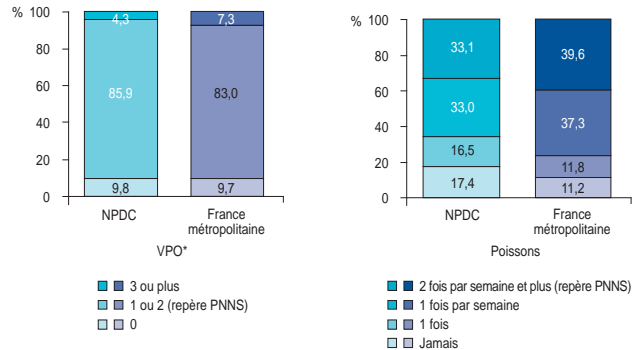
Zoom 12-17 ans

Un tiers des adolescents de 12 à 17 ans respecte la préconisation du PNNS sur la consommation de poisson

En NPDC, plus de quatre adolescents sur cinq de 12 à 17 ans déclarent avoir consommé de la viande une ou deux fois la veille de l'enquête, suivant ainsi la recommandation du PNNS.

Un tiers des 12 à 17 ans de la région respecte la recommandation du PNNS sur la consommation de poisson. Près de 17% n'en a pas mangé durant les quinze jours précédant l'enquête.

Consommation d'aliments du groupe VPO* la veille de l'enquête et de poisson durant les 15 jours précédant l'enquête



* Viande, poisson, œufs

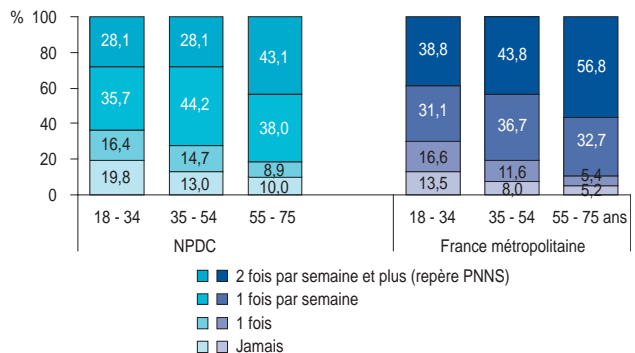
Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

En NPDC, près d'un tiers des personnes interrogées respecte la préconisation du PNNS sur la consommation de poisson

Près d'un tiers des habitants du NPDC interviewés déclare avoir consommé du poisson deux fois par semaine durant les quinze jours précédant l'enquête. Au cours de cette période, ils sont près de 40% à en avoir mangé une fois par semaine, 13,8% à en avoir consommé une fois, et un septième à n'en avoir jamais mangé.

L'analyse multivariée ne montre pas de différence significative pour cette variable entre le NPDC et le reste de la France.

Figure 11 : Consommation de poisson durant les 15 jours précédant l'enquête selon l'âge



Pas de différence significative entre NPDC et reste de la France.
En NPDC, pas de différence significative selon l'âge.

Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Connaissances et suivi des repères PNNS

Certains repères sont moins bien connus ³

En NPDC, le repère le plus connu est celui qui concerne le poisson (67,9%). Viennent ensuite les repères « Viande, poisson, œufs » (VPO) (64,6%) et « Fruits et légumes » (63,2%). Les repères sur les produits laitiers et sur les féculents sont les moins connus (28,7% et 8,5%). Pour ces différents repères, il n'a pas été mis en évidence de différence significative avec le reste de la France, lorsque les variables socio-démographiques sont prises en compte.

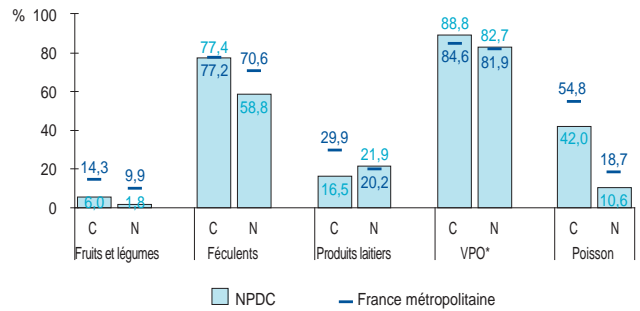
Un meilleur suivi des repères du PNNS quand ceux-ci sont connus

En NPDC, un peu plus de 40% des personnes interrogées connaissant le repère PNNS sur le poisson, respectent ce repère (figure 12). Cette proportion s'élève à près de 55% dans le reste de la France. Les personnes ignorant ce repère sont beaucoup moins nombreuses à le suivre, en NPDC comme dans le reste de la France.

En NPDC, les personnes connaissant le repère sur les féculents sont plus nombreuses à le respecter que les autres (77,4% contre 58,8%). Dans le reste de la France, l'écart de comportement entre les personnes connaissant le repère sur les féculents et celles ne le connaissant pas est moindre (77,2% contre 70,6%).

En NPDC, seules 6,0% des personnes connaissant le repère sur les fruits et légumes déclarent le suivre (14,3% pour le reste de la France).

Figure 12 : Respect des repères PNNS la veille de l'enquête selon la connaissance de ces repères



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

C : Connu, N : Non connu

* Viande, poisson, œufs

Différences significatives entre NPDC et reste de la France pour les fruits et légumes, les féculents et le poisson. En NPDC, différences significatives selon la connaissance des repères pour les féculents et le poisson

³ La connaissance des repères de consommation du PNNS a été évaluée à partir des questions : « À votre avis, à quelle fréquence faut-il manger [des fruits et légumes], [des féculents], [des produits laitiers], [de la viande ou du poisson, des produits de la mer ou des œufs] pour être en bonne santé ? » et « Et plus particulièrement, à quelle fréquence faut-il manger du poisson pour être en bonne santé ? ». Pour plus d'information, se reporter au document thématique « Perceptions et connaissances nutritionnelles ».

Produits gras et salés

Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé recommande de limiter la consommation de matières grasses et de sel :

- privilégier les matières grasses végétales (huiles d'olive, de colza...), favoriser la variété, limiter les graisses d'origine animale (beurre, crème...),
- préférer le sel iodé, ne pas resaler avant de goûter, réduire l'ajout de sel dans les eaux de cuisson, limiter les fromages et les charcuteries les plus salés et les produits apéritifs salés.

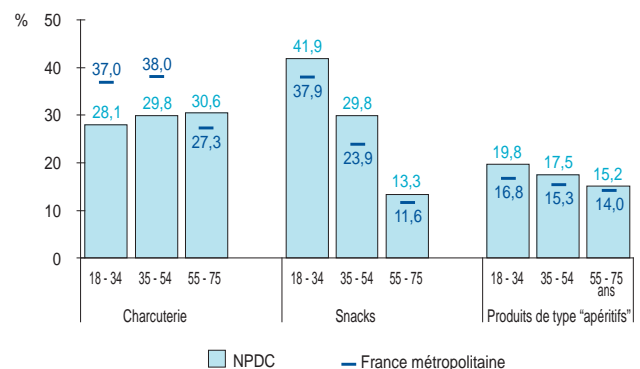
La consommation de produits gras et salés est appréhendée à partir de la consommation la veille de l'enquête de charcuterie, de snacks et de produits type « apéritifs ». Sont inclus dans le groupe « snacks » les préparations pâtisseries salées, les quiches, tartes et cakes salés, pizzas, les préparations frites, les nems, samossas, bricks, croquettes de poisson, nuggets de volaille, les préparations fourrées, les crêpes salées, burritos, spécialités vapeur chinoises, et les sandwiches (y compris hamburgers, croque-monsieur, hot dogs). Les matières grasses n'étant pas quantifiables dans le cadre du rappel de 24 heures utilisé dans l'enquête, elles sont appréhendées par le biais de questions sur l'utilisation habituelle lors de la cuisson des aliments et sur l'habitude de poser certaines d'entre elles sur la table.

Moins d'un tiers des personnes interrogées en NPDC consomme de la charcuterie, des snacks ou des produits « apéritifs »

Concernant la charcuterie, 29,4% des enquêtés en NPDC déclarent en avoir mangé la veille de l'enquête. Cette proportion est de 34,5% dans le reste de la France. En NPDC, les hommes sont plus nombreux que les femmes à en avoir mangé la veille de l'enquête (31,7% contre 27,2%). Concernant les snacks, près de 30% des enquêtés en NPDC déclarent en avoir consommé la veille de l'enquête. Il n'y a pas de différence significative avec le reste de la France. En NPDC, les hommes sont plus nombreux que les femmes à en consommer (32,6% contre 27,2%) ; les 18-34 ans sont également plus nombreux à en manger que les 55-75 ans (41,9% contre 13,3%).

Quant aux produits de type « apéritifs », 17,7% des enquêtés en NPDC déclarent en avoir consommé la veille de l'enquête, sans différence significative avec le reste de la France. En NPDC, les hommes consomment davantage ces produits (22,2% contre 13,4% des femmes). De plus, ces aliments sont davantage consommés le week-end qu'en semaine. En effet, les personnes interrogées sur leur consommation du weekend sont plus nombreuses à avoir consommé des produits de type « apéritifs », que celles interrogées sur leur consommation de la semaine (25,9% contre 12,1%).

Figure 13 : Consommation la veille de l'enquête de charcuterie, « snacks » et produits de type « apéritifs » selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine pour la charcuterie. En NPDC, différences significatives selon l'âge (excepté pour les 35-54 ans) pour les snacks.

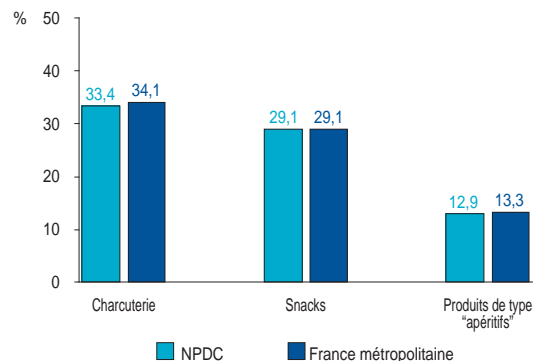
Zoom 12-17 ans

Les jeunes de 12 à 17 ans plus nombreux que les adultes à manger de la charcuterie

Un tiers des adolescents de 12 à 17 ans a déclaré avoir consommé de la charcuterie la veille de l'enquête, 29,1% des produits de type snacks et près de 13% des produits « apéritifs ».

Ils sont ainsi plus nombreux que les adultes à consommer de la charcuterie et moins nombreux que leurs aînés à manger des produits de type snacks et apéritifs.

Consommation la veille de l'enquête de charcuterie, « snacks » et produits de type « apéritifs »

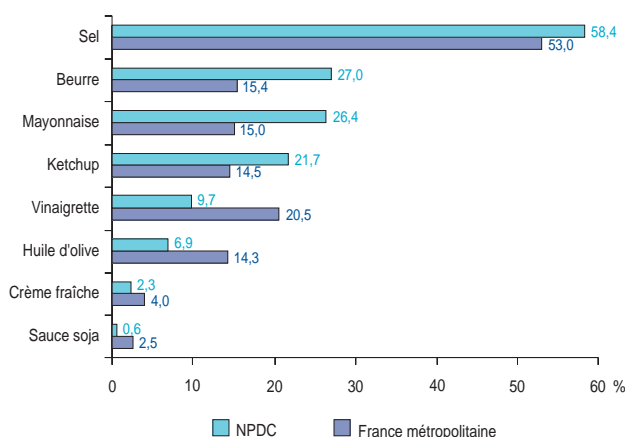


Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

En NPDC, le sel, la mayonnaise, et le beurre sont davantage présents sur la table, à l'inverse de la vinaigrette et de l'huile d'olive

Près de trois personnes sur cinq interrogées dans le NPDC déclarent qu'il y a habituellement du sel sur la table lors des repas du midi ou du soir et près d'une sur quatre du beurre et de la mayonnaise (figure 14). Ces proportions sont plus importantes dans la région que dans le reste de la France. A l'inverse, les personnes enquêtées dans le NPDC sont moins nombreuses que dans le reste de la France à déclarer disposer sur leur table de vinaigrette et d'huile d'olive.

Figure 14 : Assaisonnement habituellement présent sur la table aux repas du midi ou du soir



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine pour les différents types d'assaisonnement présentés excepté pour le ketchup et la crème fraîche.

Les jeunes, les personnes les moins diplômées et les foyers avec enfants sont plus nombreux à disposer de la mayonnaise et du ketchup sur la table

En NPDC, les personnes de 18 à 34 ans sont 40,2% à déclarer disposer de la mayonnaise à table aux repas du midi ou du soir, contre 7,1% des 55-75 ans. Les personnes non diplômées sont plus nombreuses que celles ayant un diplôme de l'enseignement supérieur à déclarer la présence de mayonnaise sur leur table (respectivement 32,2% et 20,4%). Les foyers avec enfants sont plus nombreux que ceux sans enfant à déclarer qu'il y a habituellement de la mayonnaise sur leur table lors des repas du midi ou du soir. En effet, plus du tiers des foyers avec enfants sont dans ce cas, contre moins d'un foyer sans enfant sur six. De même, les personnes habitant en zone urbaine sont plus nombreuses que celles habitant en zone rurale à déclarer la présence de mayonnaise sur leur table (respectivement 27,6% et 18,3%).

Concernant le ketchup, en NPDC, des différences significatives de comportements en fonction de l'âge, du diplôme et de la structure du foyer, sont également retrouvées. Les 18-34 sont 30,7% à déclarer la présence de ketchup à table contre 3,0% des 55-75 ans, 22,8% des personnes ayant un diplôme inférieur au bac contre 14,3% des diplômés du supérieur, et un tiers des foyers avec enfants contre moins de 7% des foyers sans enfant.

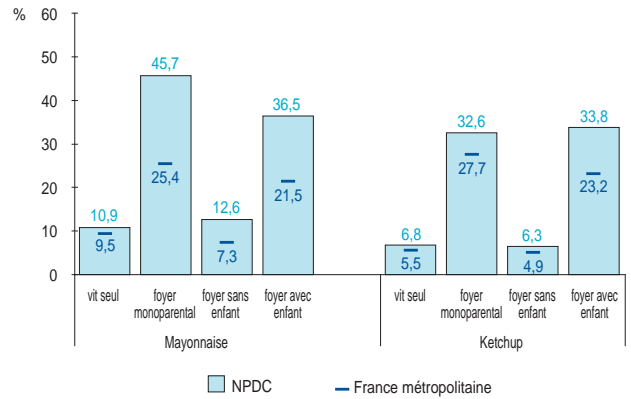
Beurre et margarine en NPDC contre huile d'olive et de tournesol dans le reste de la France

Le beurre et la margarine ordinaires sont les matières grasses les plus utilisées en NPDC. En France métropolitaine, ce sont les huiles d'olive et de tournesol.

Le beurre ordinaire, la margarine ordinaire et la margarine allégée sont des matières grasses qui sont beaucoup plus utilisées dans le NPDC que dans le reste de la France (figure 16).

A l'inverse l'huile d'olive et l'huile de tournesol sont largement plus utilisées dans le reste de la France que dans la région NPDC.

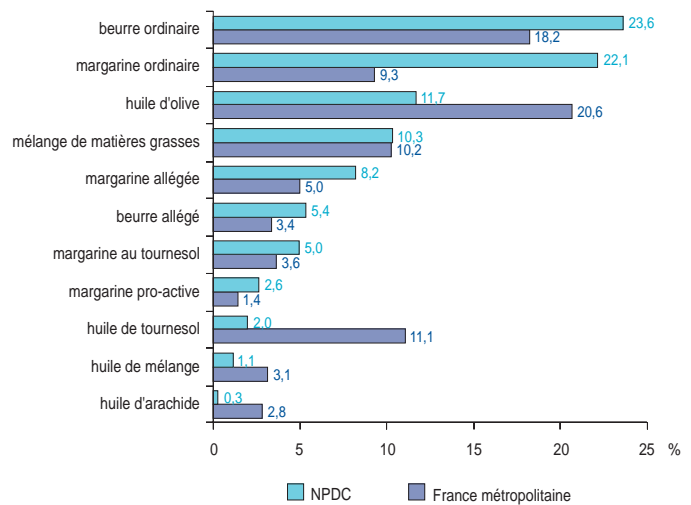
Figure 15 : Présence habituelle sur la table aux repas du midi ou du soir de mayonnaise et de ketchup selon la structure du foyer



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine pour la mayonnaise. En NPDC, différences significatives selon la structure du foyer.

Figure 16 : Principales matières grasses utilisées pour la cuisson



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine pour les différents types de matières grasses présentés excepté pour le mélange de matières grasses.

Produits sucrés

Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé recommande de limiter la consommation de produits sucrés et de faire attention :

- aux boissons sucrées,
- aux aliments gras et sucrés à la fois (pâtisseries, crèmes desserts, chocolat, glaces...).

Les aliments sucrés considérés ici incluent les confiseries, le sucre de table, le chocolat, la confiture, les viennoiseries, les biscuits, les pâtisseries, les desserts lactés, les desserts de type poire Belle Hélène, profiteroles ou mousse au chocolat, les glaces et les sorbets. Dans le rappel des 24 heures, les produits allégés en sucre n'ont pas été distingués des autres. Les boissons sucrées regroupent les sirops, les sodas, la limonade, l'orangeade et le coca.

Pas de différence significative de consommation d'aliments sucrés en NPDC et dans le reste de la France...

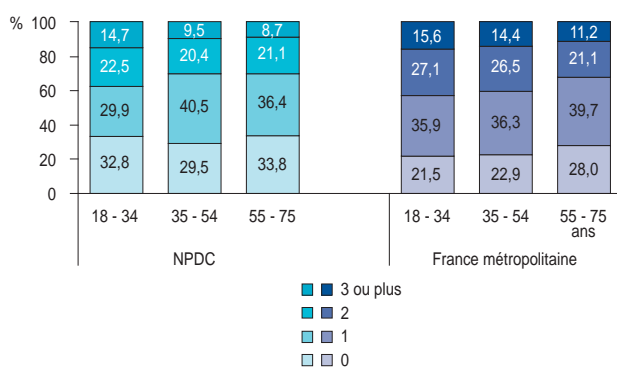
Un peu moins d'un tiers des personnes enquêtées en NPDC déclare n'avoir consommé aucun produit sucré la veille de l'enquête, près de 36% un produit sucré, 21,3% deux produits sucrés et 11,2% trois produits sucrés ou plus. Aucune différence avec le niveau national n'est observée. Dans la région, des différences significatives sont retrouvées selon le niveau de diplôme, le statut tabagique et la corpulence. En effet, la consommation de produits sucrés augmente avec le niveau de diplôme : la moitié des non diplômés ont déclaré ne pas avoir mangé de produit sucré la veille de l'enquête contre 20,2% des diplômés de l'enseignement supérieur.

De même, les fumeurs consomment moins de produits sucrés que les personnes n'ayant jamais fumé : 40,6% des fumeurs contre 26,3% de ceux n'ayant jamais fumé déclarent n'avoir mangé aucun produit sucré la veille de l'enquête. Les personnes souffrant d'obésité sont moins nombreuses que les autres à déclarer avoir consommé des produits sucrés la veille de l'enquête (44,4 % contre 29,8 %).

...mais une consommation de boissons sucrées plus répandue que dans le reste de la France

Un peu plus de 70% des personnes interrogées en NPDC déclarent ne pas avoir bu de boissons sucrées la veille de l'enquête (81,1% pour le reste de la France). Ils sont 15,9% à en avoir pris une et 12,8% deux ou plus (respectivement 11,8% et 7,1% pour la France métropolitaine). En NPDC comme dans le reste de la France, la proportion de personnes ayant bu au moins une fois des boissons sucrées décroît avec l'âge (figure 18).

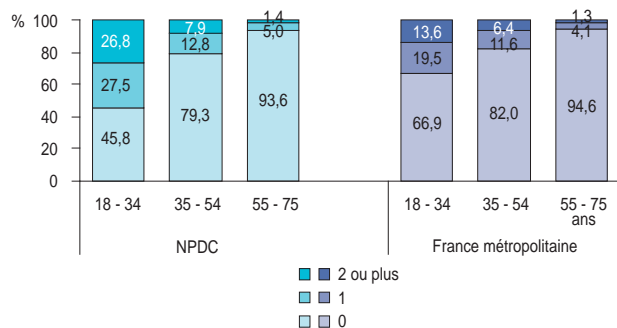
Figure 17 : Consommation de produits sucrés la veille de l'enquête selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Pas de différence significative entre NPDC et France métropolitaine.
En NPDC, pas de différence selon l'âge.

Figure 18 : Consommation de boissons sucrées la veille de l'enquête selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine.
En NPDC, différences significatives selon l'âge (excepté pour les 35-54 ans).

En NPDC, les femmes consomment moins de boissons sucrées que les hommes (24,6% en ont bu au moins une la veille contre 33,2% des hommes). Les personnes non diplômées sont plus nombreuses que les diplômées de l'enseignement supérieur à en avoir bu au moins une (respectivement 31,3% et 28,1%), ainsi que les fumeurs par rapport aux personnes n'ayant jamais fumé (respectivement 45,1% et 24,0%) et les personnes vivant en zone urbaine par rapport aux personnes vivant en zone rurale (respectivement 29,9% et 20,8%).

Peu de différence avec le reste de la France quant aux types de produits sucrés consommés

Les produits sucrés les plus consommés en NPDC sont les confitures (22,8%), le chocolat (18,1%), les desserts et pâtisseries (17,8%), les biscuits (17,4%) et les viennoiseries (14,3%). Viennent ensuite les glaces et sorbets (8,7%), le sucre et les confiseries (7,1%), les desserts lactés (6,2%).

La consommation nationale est plus élevée pour les sucre et confiseries (11,3%), les biscuits (17,9%) et les desserts et pâtisseries (24,4%). Il n'y a pas de différence significative en analyse multivariée pour les autres types de produits sucrés.

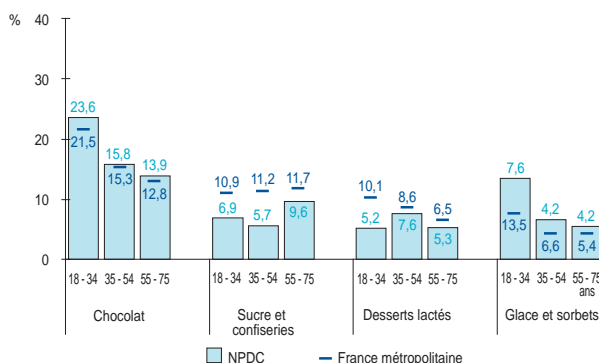
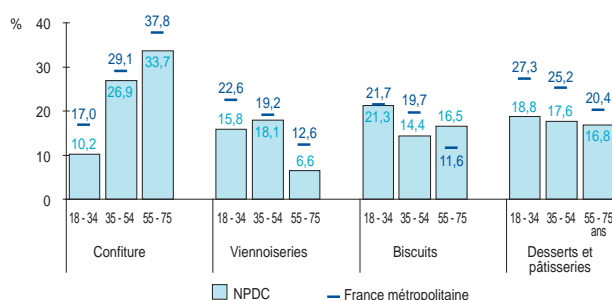
Le type de produits sucrés consommé varie selon l'âge...

En NPDC, c'est le cas des confitures. La consommation de ce type de produits augmente avec l'âge (figure 19). En effet, 10,2% des personnes interrogées âgées de 18 à 34 ans ont déclaré avoir consommé de la confiture. Cette proportion est d'un tiers pour les 55-75 ans.

...le niveau de diplôme...

En NPDC c'est le cas du chocolat, des confitures, et des desserts et pâtisseries. Ainsi la consommation de chocolat augmente avec le niveau de diplôme. Seuls 6,0% des non diplômés déclarent en avoir consommé contre un quart des diplômés de l'enseignement supérieur. La consommation de confiture augmente également avec le niveau de diplôme : 23,5% des personnes ayant un diplôme inférieur au bac et 27,3% des diplômés du supérieur disent en consommer. Le même résultat est retrouvé pour les desserts et pâtisseries (10,1% des non diplômés contre un quart des diplômés du supérieur).

Figure 19 : Types de produits sucrés consommés la veille de l'enquête selon l'âge



Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine pour « sucre et confiseries », « biscuits », et « desserts et pâtisseries ». En NPDC, différences significatives selon l'âge pour les confitures.

Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

...et le moment de la semaine

En NPDC, c'est le cas de la consommation de biscuits, de desserts et pâtisseries, de desserts lactés et des glaces et sorbets. Les personnes interrogées sur leur consommation du weekend déclarent consommer davantage de desserts et pâtisserie et de glaces et sorbets que celles interrogées sur leur consommation de la semaine (respectivement 25,5% et 10,3% contre 12,6% et 7,7%). A l'inverse, les biscuits et les desserts lactés sont davantage consommés en semaine (respectivement 20,6% et 7,2%) que pendant le weekend (respectivement 12,7% et 4,7%).

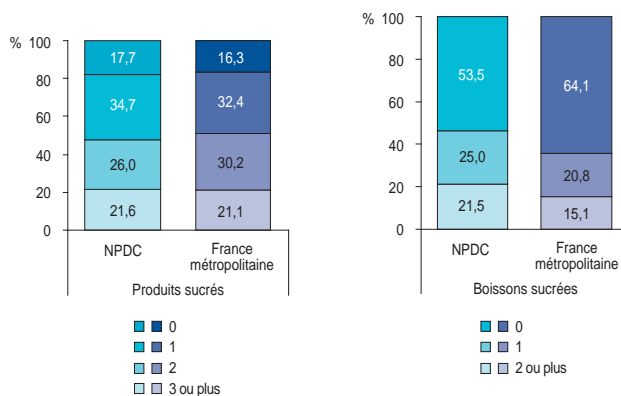
Zoom 12-17 ans

La moitié des 12-17 ans n'a pas bu de boisson sucrée la veille de l'enquête

Près de 22% des adolescents de 12 à 17 ans en NPDC ont consommé au moins trois produits sucrés la veille de l'enquête et un quart deux produits sucrés. La moitié déclare n'avoir bu aucune boisson sucrée.

Les produits sucrés les plus consommés par les 12-17 ans dans la région sont les biscuits (35,4%), le chocolat (28,9%), les viennoiseries (27,2%) et les desserts et pâtisseries (22,3%).

Consommation de produits sucrés et de boissons sucrées la veille de l'enquête



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Boissons alcoolisées

Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé reprend les seuils journaliers moyens de consommation d'alcool à ne pas dépasser définis par l'Organisation mondiale de la santé et recommande de limiter la consommation d'alcool à 3 verres chez les hommes, à 2 verres chez les femmes, et de ne pas en consommer chez les femmes enceintes ou qui allaitent.

Le respect de ce repère est mesuré par un indicateur construit à partir du nombre total de verres bus la veille de l'enquête, précisant la situation de la personne, à savoir une non consommation, une consommation dans les limites recommandées ou une consommation supérieure aux limites recommandées. Cependant, il est à noter que la contenance des verres n'est pas demandée et que la consommation ne concerne que la veille de l'enquête et ne prend donc pas en compte sa régularité.

Un autre indicateur permet d'approcher le « binge drinking », c'est-à-dire la consommation de boissons alcoolisées de 5 verres ou plus en une seule occasion. Il est construit à partir du nombre de verres d'alcool bus à chaque moment de la journée, à savoir le matin, au cours de la matinée, le midi (apéritif et déjeuner), l'après-midi, le soir (apéritif et dîner), avant le coucher.

Enfin, sont analysés les types de boissons consommées, regroupées en 5 catégories : les alcools forts (> 30°), les vins rouges, les vins blancs ou rosés, les bières et enfin les autres alcools (champagnes, mousseux, kirs, vins doux ou cuits, cocktails mais aussi le cidre et d'autres alcools compris entre 15° et 30°).

Un tiers de consommateurs de boissons alcoolisées en NPDC

En NPDC, un tiers des personnes interrogées déclare avoir consommé de l'alcool la veille de l'enquête. L'analyse multivariée n'a pas retrouvé de différence significative avec le reste de la France. Le tiers de personnes consommant de l'alcool est constitué de près de 26% de personnes ayant consommé une quantité d'alcool inférieur à la limite du PNNS et de 8,5% de personnes ayant consommé une quantité supérieure à cette limite.

Près de 11% des personnes enquêtées en NPDC déclarent avoir consommé un verre d'alcool à midi la veille de l'enquête, 4,3% deux verres et 3,8% trois verres et plus. Pour le soir, 11,1% des enquêtés a bu un verre d'alcool, 6,2% deux verres et 4,2% trois verres et plus.

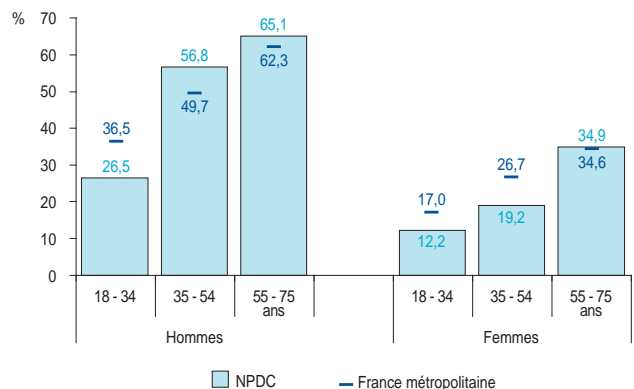
La consommation d'alcool varie selon le sexe...

En NPDC, les hommes sont plus nombreux que les femmes à déclarer consommer des boissons alcoolisées (figure 20). En effet, les hommes sont près de 48% dans ce cas contre 21,1% des femmes.

...selon l'âge,...

La consommation d'alcool augmente avec l'âge. Ainsi, en NPDC, un tiers des 18-34 ans déclare avoir bu de l'alcool la veille de l'enquête contre près de la moitié des 55-75 ans.

Figure 20 : Consommateurs de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le sexe et l'âge



Pas de différence significative entre NPDC et France métropolitaine. En NPDC, différences significatives selon le sexe et selon l'âge (excepté la tranche 35-54 ans).

Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

...et selon le statut tabagique

En NPDC, les fumeurs sont plus nombreux que les personnes n'ayant jamais fumé à déclarer avoir consommé une boisson alcoolisée la veille de l'enquête (respectivement 36,4% et 26,6%).

Davantage de consommateurs de boissons alcoolisées le weekend...

Consommer des boissons alcoolisées est une pratique plus fréquente le weekend⁴. En effet, parmi les personnes interrogées sur leur consommation du weekend, en NPDC, 42,5% déclarent avoir bu de l'alcool, contre 28,3% si la consommation concerne la semaine (figure 21).

...lors du déjeuner et du dîner...

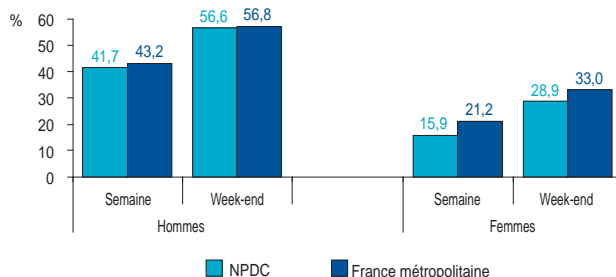
Les principaux moments où sont consommés de l'alcool en NPDC sont l'apéritif du déjeuner (10,6% des enquêtés), le déjeuner (13,9%), l'apéritif du dîner (14,1%) et le dîner (12,0%) (figure 22). La consommation de boissons alcoolisées en dehors de ces moments est faible, notamment le matin et avant le coucher. L'analyse multivariée n'a pas montré de différence significative avec le reste de la France.

...et une pratique plus fréquente au restaurant, chez des amis ou de la famille

Consommer des boissons alcoolisées est lié à l'environnement des repas. Déjeuner au restaurant, au café, à l'hôtel, chez des amis ou dans la famille y est plus propice qu'ailleurs. Il est également plus fréquent d'en consommer à son domicile que sur son lieu de travail ou au restaurant d'entreprise.

En effet, en NPDC, les personnes interrogées sont plus nombreuses à déclarer avoir consommé des boissons alcoolisées à midi la veille de l'enquête lorsque le lieu du déjeuner est un restaurant, un café ou un hôtel (49,0%) (figure 23). Consommer des boissons alcoolisées entre amis ou en famille est le critère de lieu qui arrive en deuxième position (43,5%). Le domicile est le troisième critère cité (19,2%). Le lieu de travail ou le restaurant d'entreprise est le moins cité. Un peu plus de 9% des personnes interrogées déclarent consommer de l'alcool dans un autre lieu tel que la rue, un restaurant universitaire, un fast-food, une salle des fêtes.

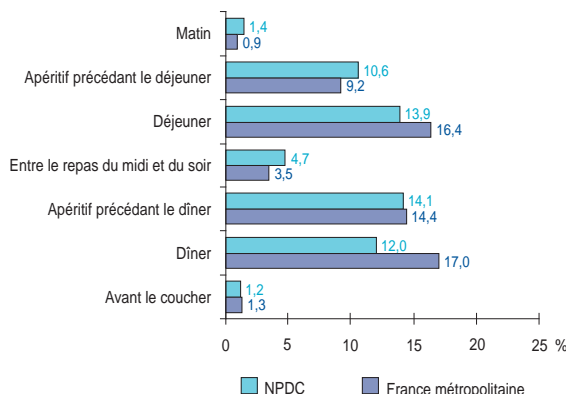
Figure 21 : Consommateurs de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le moment de la semaine et le sexe



Pas de différence significative entre NPDC et France métropolitaine. En NPDC, différence significative selon le sexe et le moment de la semaine.

Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

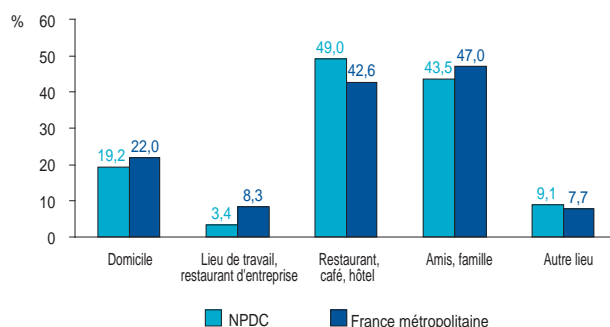
Figure 22 : Consommateurs de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le moment de la journée



Pas de différence significative entre NPDC et France métropolitaine.

Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Figure 23 : Consommateurs de boissons alcoolisées à midi la veille de l'enquête selon le lieu du déjeuner



Pas de différence significative entre NPDC et France métropolitaine. En NPDC, différences significatives selon le lieu du déjeuner (excepté autre lieu).

Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

⁴ Pour la consommation d'alcool, le week-end a été différencié de la semaine et il a été choisi d'inclure les consommations du vendredi dans le week-end en raison de proportions de consommateurs de boissons alcoolisées plus élevées le vendredi soir.

En NPDC, les limites du PNNS sont dépassées par moins d'une personne sur dix

Un peu plus de 8% des personnes interrogées en NPDC déclarent avoir consommé des boissons alcoolisées la veille de l'enquête dans des quantités supérieures aux limites du PNNS.

Cela est davantage le cas pour les hommes que pour les femmes. Ainsi, en NPDC, près de 14% des hommes déclarent avoir consommé de l'alcool au-delà des limites recommandées, contre seulement 3,5% des femmes (figure 24).

Des limites dépassées deux fois plus souvent le weekend que la semaine

Les seuils de consommation d'alcool sont plus fréquemment dépassés le weekend (vendredi inclus) que dans la semaine. En effet, en NPDC, près de 30% des personnes interrogées déclarent consommer des boissons alcoolisées dans les limites recommandées lors du weekend et près de 13% au-dessus des limites préconisées. En semaine, ces deux proportions approchent respectivement 23% et 6% (figure 25).

Ainsi, le weekend est non seulement propice à la consommation de boissons alcoolisées en général mais également à une consommation excessive.

Aucune différence significative avec le reste de la France n'a été retrouvée en analyse multivariée.

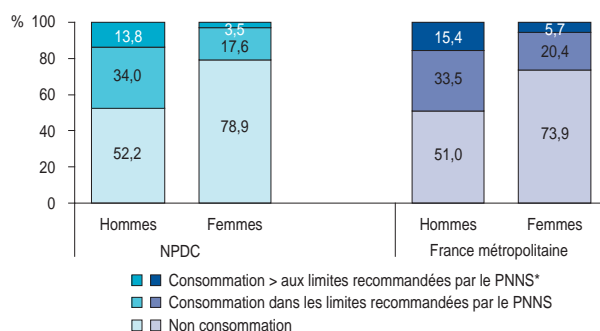
Les fumeurs plus enclins à dépasser les limites de la consommation d'alcool

Consommer des boissons alcoolisées est lié au fait d'être non fumeur, ancien fumeur ou fumeur. Les fumeurs et les anciens fumeurs sont plus nombreux que les non fumeurs à déclarer avoir bu de l'alcool la veille de l'enquête (figure 26). Ils sont également plus nombreux à avoir consommé une quantité supérieure aux limites recommandées par le PNNS (respectivement 12,9% des anciens fumeurs, 9,8% des fumeurs et 5,6% des non fumeurs). Les anciens fumeurs sont ainsi plus nombreux que les fumeurs et les non fumeurs à avoir une consommation « excessive » de boissons alcoolisées.

Davantage de consommation de bière dans la région

Les boissons alcoolisées les plus consommées en NPDC sont le vin rouge (42,4% des consommateurs) et la bière (36,2%). Viennent ensuite les consommations d'alcool fort (27,1%), d'autres alcools (23,8%) et de vin blanc ou rosé (14,6%). Seule la consommation de bière présente des différences significatives entre NPDC et reste de la France en analyse multivariée. Ainsi, 20,4% des personnes interrogées en France métropolitaine déclarent consommer de la bière contre 36,2% dans la région.

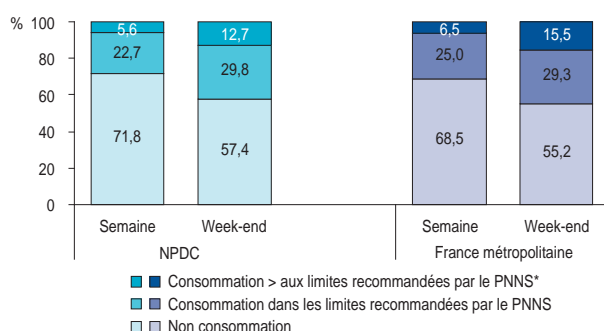
Figure 24 : Consommation de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le sexe



*3 verres par jour pour les hommes, 2 verres pour les femmes et 0 verre pour les femmes enceintes ou allaitantes.
Pas de différence significative entre NPDC et France métropolitaine.
En NPDC, différences significatives selon le sexe.

Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

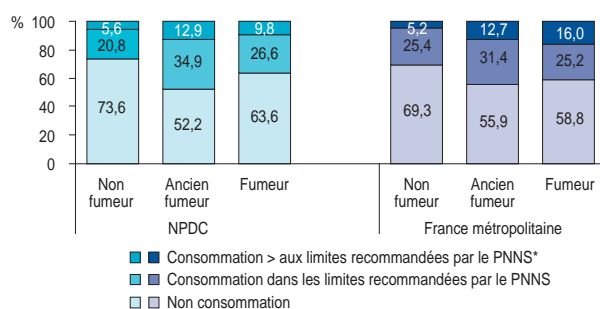
Figure 25 : Consommation de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le moment de la semaine



*3 verres par jour pour les hommes, 2 verres pour les femmes et 0 verre pour les femmes enceintes ou allaitantes.
Pas de différence significative entre NPDC et France métropolitaine.
En NPDC, différences significatives selon le moment de la semaine.

Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Figure 26 : Consommation de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le statut tabagique



*3 verres par jour pour les hommes, 2 verres pour les femmes et 0 verre pour les femmes enceintes ou allaitantes.
Pas de différence significative entre NPDC et France métropolitaine.
En NPDC, différences significatives selon le statut tabagique.

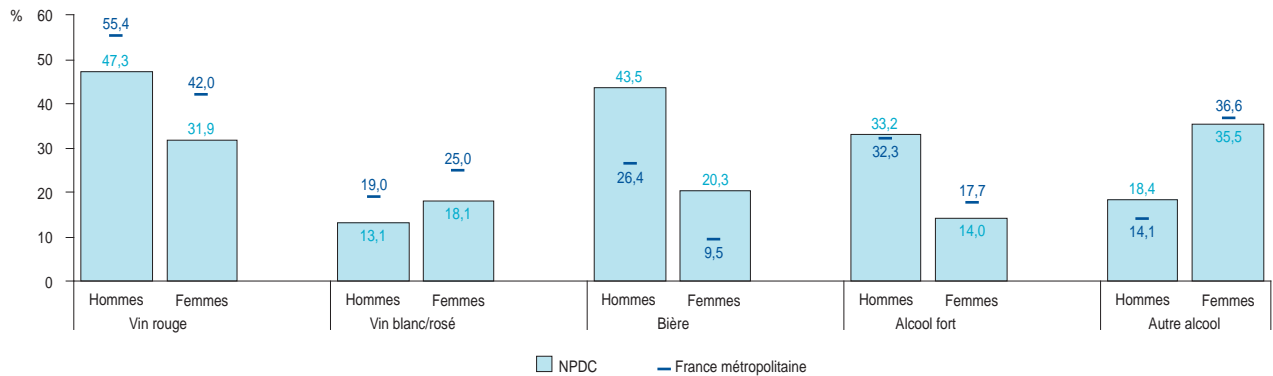
Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Les hommes plus nombreux que les femmes à boire du vin rouge, de la bière et des alcools forts

Que ce soit pour la consommation de vin rouge, de bière ou d'alcool fort, en NPDC, les hommes sont plus nombreux

que les femmes à déclarer en boire (figure 27). Pour la bière et l'alcool fort, ils sont même deux fois plus nombreux que les femmes. L'analyse multivariée n'a pas retrouvée de différence significative selon le sexe pour le vin blanc ou rosé et pour les autres alcools.

Figure 27 : Boissons alcoolisées consommées la veille de l'enquête selon le sexe parmi les consommateurs



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

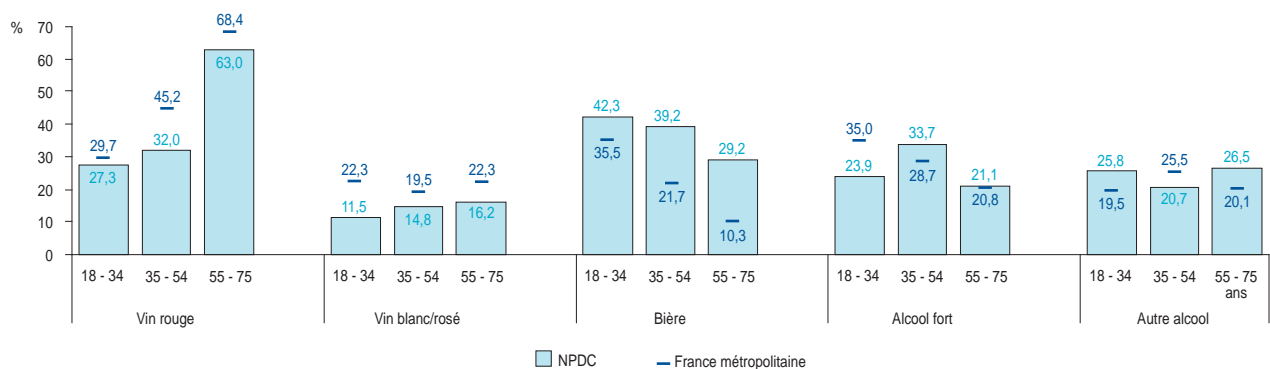
Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine pour la consommation de bière.
En NPDC, différences significatives selon le sexe pour les consommations de vin rouge, de bière et d'alcool fort.

La consommation de vin rouge est plus importante chez les plus âgés

En NPDC, l'analyse multivariée montre des différences significatives selon l'âge pour la consommation de vin rouge. Cette consommation augmente avec l'âge : 27,3%

des 18-34 ans enquêtés déclarent en avoir consommé la veille de l'enquête, contre plus d'une personne sur deux âgée de 55-75 ans (figure 28). L'analyse multivariée n'a pas révélé de différence selon l'âge pour les autres types de boissons alcoolisées.

Figure 28 : Boissons alcoolisées consommées la veille de l'enquête selon l'âge parmi les consommateurs



Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine pour la consommation de bière.
En NPDC, différences significatives selon l'âge pour la consommation de vin rouge (excepté la tranche 35-54 ans).

Plats préparés et produits « bio »

Une consommation de plats tout prêts plus importante chez les hommes, les foyers avec enfants et les personnes habitant en zone urbaine

En NPDC, les personnes ayant déclaré ne pas avoir mangé de plat tout prêt sont moins nombreuses que dans le reste de la France (respectivement 38,3% et 42,1%) (figure 29).

Dans la région, des différences au niveau de la consommation de plats tout prêts apparaissent selon le sexe, la structure du foyer et le lieu d'habitation.

Ainsi, les femmes mangent moins de plats tout prêts que les hommes. Elles sont près de 44% à déclarer ne pas en avoir mangé contre 32,5% des hommes.

Des différences apparaissent selon la structure du foyer. En effet, les foyers sans enfant (couple sans enfant ou personne vivant seule) consomment moins de plats tout prêts que les foyers avec enfants : plus de 45% pour les premiers contre moins d'un tiers pour les seconds n'ont jamais mangé de plats tout prêts dans les quinze jours précédant l'enquête.

En outre, au sein des foyers comportant des enfants, les familles monoparentales se distinguent des couples avec enfants en mangeant davantage de plats tout prêts. En effet, ces familles sont 13,5% à déclarer n'avoir jamais mangé de plats tout prêts et près de 83% à en avoir mangé au moins une fois durant les quinze jours précédant l'enquête. Ces proportions sont respectivement de 33,6% et de 62,1% pour les couples avec enfants.

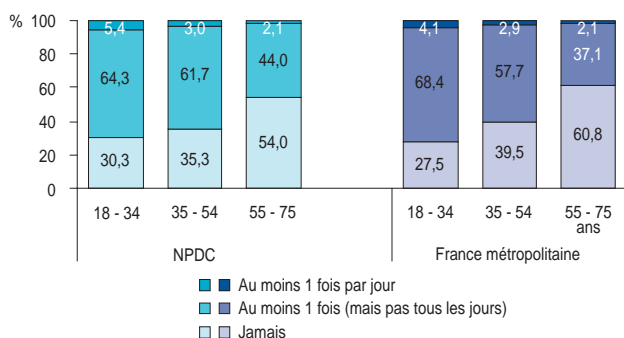
Des différences en fonction du lieu d'habitation sont également retrouvées : les personnes habitant une zone urbaine sont plus nombreuses que celles vivant dans une zone rurale à déclarer manger des plats tout prêts. Les premières sont près de 37,2% à ne pas en avoir mangé, contre 46% pour les secondes.

En NPDC, la consommation de produits « bio » est moins importante que dans le reste de la France

La consommation de produits dits « bio » est plus élevée dans le reste de la France qu'en NPDC. En effet, en France métropolitaine, 12,3% des personnes interrogées déclarent avoir mangé des produits « bio » au moins une fois durant les quinze jours précédant l'enquête, 23,5% en avoir mangé au moins une fois et 64,2% n'en avoir pas mangé. En NPDC, ces proportions sont respectivement de 7,9%, 20,6% et 71,4%.

Dans la région, des différences apparaissent en fonction de l'âge et du niveau de diplôme. Ainsi la consommation de produits « bio » augmente avec l'âge : les 55-75 ans sont près de 14% à déclarer en manger au moins une fois par jour, contre 4,7% des 18-34 ans. Cette consommation augmente également avec le niveau de diplôme : près de 82% des non diplômés n'en ont jamais mangé, contre 62,6% des diplômés de l'enseignement supérieur (figure 30).

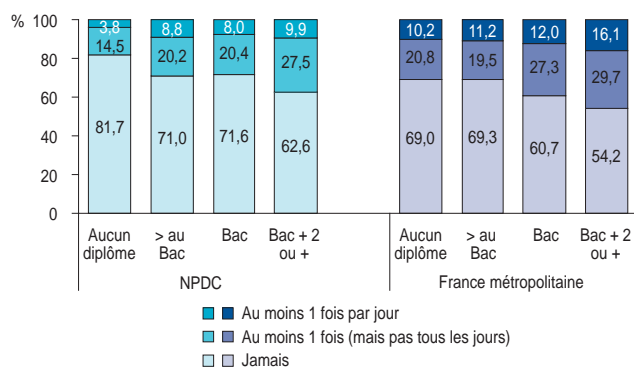
Figure 29 : Consommation de plats tout prêts durant les 15 jours précédant l'enquête selon l'âge



Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine. En NPDC, pas de différence significative selon l'âge.

Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Figure 30 : Consommation de produits « bio » durant les 15 jours précédant l'enquête selon le niveau de diplôme



Différences significatives entre NPDC et France métropolitaine. En NPDC, différences significatives selon l'âge.

Source : Baromètre santé nutrition 2008, DRASS NPDC, INPES
Exploitation : DRASS NPDC

Méthodologie générale

En 2008, l'Inpes a reconduit le Baromètre santé nutrition. Il s'agit d'une enquête téléphonique consacrée aux relations entre la nutrition et la santé qui est réalisée au niveau national. Sept régions ont participé à ce baromètre par le biais de sur-échantillons régionaux : Franche-Comté, Haute-Normandie, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le questionnaire et la méthodologie employés en région sont les mêmes que ceux mis en œuvre au niveau de l'enquête nationale. Seule la période d'enquête varie : du 17 mars au 28 juin 2008 en région, et du 11 février au 19 mai 2008 au niveau national. L'analyse porte sur les personnes contactées grâce à leurs téléphones fixes. En Nord-Pas-de-Calais, le sur-échantillon est composé de 1003 répondants, auxquels s'ajoute la fraction régionale de l'échantillon national qui regroupe 292 personnes.

L'analyse présentée dans ce document porte sur les 18-75 ans. Les informations concernant les 12-17 ans sont traitées séparément. Compte tenu de la faiblesse des effectifs de ce sous-groupe de population (140 personnes), seules des analyses descriptives sont présentées.

Les données ont été pondérées par le nombre de personnes éligibles au sein du ménage contacté, ainsi que par le nombre de lignes téléphoniques du foyer. Un redressement a été réalisé sur le sexe, l'âge, le diplôme et la taille d'agglomération, afin d'être représentatif de la population régionale. Les tests de comparaison, réalisés essentiellement à partir de régressions logistiques, ont été effectués sur les données brutes en ajustant sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la situation professionnelle, la structure du foyer et le fait d'habiter une zone rurale ou non. Le seuil de significativité est fixé à 5%. Lorsque des tests de comparaison sont réalisés entre les données nationales et les données régionales, les habitants de la région Nord-Pas-de-Calais sont exclus de l'échantillon national.

Méthodologie spécifique

La consommation alimentaire a principalement été mesurée par un rappel des 24 heures semi-quantitatif. Les personnes interrogées ont déclaré l'ensemble des aliments consommés la veille de l'enquête, sans néanmoins donner d'information sur les quantités précises ingérées. Ainsi, dans cette enquête, ce sont les prises alimentaires qui sont mesurées. La consommation de deux aliments d'un même groupe d'aliments dans un plat constitue une seule prise, même si le plat en contient plusieurs. Par exemple, deux légumes différents en accompagnement d'une viande constituent ainsi une seule prise. Pour les boissons alcoolisées, le nombre de verres consommés était demandé, mais pas leur contenance. De manière secondaire, la fréquence de consommation a été mesurée à partir d'un rappel des 15 derniers jours (pour un nombre limité de type d'aliments). La consommation de certains types d'aliments peut varier suivant la période de l'année. Aussi, pour ces aliments, les tests de comparaison réalisés ont également été ajustés sur la période pendant laquelle a été réalisée l'interview.

Principales caractéristiques de la population étudiée

	%* dans l'échantillon régional (n=1 155)	%** dans l'échantillon national (n=3 137)
Sexe		
hommes	48,7	49,0
femmes	51,3	51,0
Âge		
18-25 ans	17,1	14,0
26-34 ans	17,9	16,5
35-44 ans	20,0	20,3
45-54 ans	19,3	19,5
55-64 ans	14,3	17,2
65-75 ans	11,4	12,4
Niveau de diplôme		
aucun diplôme	18,3	17,2
diplôme inférieur au Bac	44,6	41,2
bac	17,6	18,1
bac+2 ou plus	19,5	23,4
Situation professionnelle		
actifs occupés	55,1	60,2
élèves, étudiants	9,5	8,0
chômeurs	7,8	4,5
retraités	17,9	20,2
autres inactifs	9,7	7,2
Revenu par unité de consommation		
< 900 €	31,2	23,0
900-1 499 €	32,4	30,8
≥ 1 500 €	26,2	37,5
manquant	10,2	8,8
Structure du foyer		
vit seul	11,4	11,8
foyer monoparental***	6,3	6,0
foyer sans enfant***	32,6	34,7
foyer avec enfant***	49,7	47,5
Zone de résidence		
< 2 000 habitants	12,8	25,7
2 000 habitants ou plus	87,2	74,3

* pondérés à partir du bilan démographique de 2006 (sexe et âge) et des données de l'enquête Emploi 2007 (diplôme et taille d'agglomération).

** pondérés à partir de l'enquête Emploi 2007 (sexe, âge, diplôme et taille d'agglomération).

*** enfant(s) âgé(s) de moins de 25 ans.

5 La méthodologie détaillée de l'étude est développée dans le document « Présentation et méthodologie de l'enquête ».

Les documents thématiques du baromètre santé nutrition

L'analyse de l'extension régionale du Baromètre santé nutrition en région Nord-Pas-de-Calais a donné ou donnera lieu à la publication des documents thématiques suivants : « Présentation et méthodologie de l'enquête », « Nutrition, revenus et insécurité alimentaire », « Activité physique et sédentarité », « Structure et environnement des repas », « Perceptions et connaissances nutritionnelles », « Comportements d'achats alimentaires ». Une synthèse intitulée « Différences et similitudes entre régions » sera réalisée par la FNORS.

Collaborateurs

Ce document a été réalisé par Hafida Raoui, statisticienne, chargée d'études et d'enquêtes et le Docteur My Mai Cao, médecin inspectrice de santé publique à la DRASS Nord-Pas-de-Calais.

Le choix des thématiques et les analyses ont été réalisés en collaboration étroite avec Samira Bensalah, Marie-Antoinette Castel-Tallet et Thomas Klipfel (ORS Champagne-Ardenne), Elodie Roy et Anne-Sophie Woronoff (ORS Franche-Comté), François Baudier et Claude Michaud (Urcam Franche-Comté), Cyril Boudier, Gaëlle Mazure et Hervé Villet (ORS Haute-Normandie), Jean-François Buyck, Dorothée Grange et Catherine Vincelet (ORS Ile-de-France), Geneviève Le Bihan (Cres Languedoc-Roussillon), Bernard Ledésert et Inca Ruiz (ORS Languedoc-Roussillon), My Mai Cao et Hafida Raoui (Drass Nord-Pas-de-Calais), Henriette Noël (Drass Picardie), Nadège Thomas et Alain Trugeon (OR2S Picardie), Lucie Bacchioni et Cécile Lucas (Drass Provence-Alpes-Côte d'Azur), Aurélie Bocquier, Caroline Lions et Pierre Verger (ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur), Claire Bossard et François Michelot (Fnors), François Beck et Hélène Escalon (Inpes).



A photograph of a man and a young boy smiling and preparing food together in a kitchen. The man is standing behind the boy, and they are both focused on their task. The background shows a kitchen counter with various items and a white cabinet.

*Directeur de publication : Jean-Claude Westermann
Chargée de communication : Martine Deneu*

Service Etudes et Statistiques, responsable : René Dang

*Maîtrise d'ouvrage : Service Etudes et Statistiques, Hafida Raoui
Inspection régionale de la santé, Docteur My-Mai Cao*

*Rédaction : Hafida Raoui, statisticienne, chargée d'études et d'enquêtes,
Docteur My-Mai Cao, médecin inspectrice de santé publique à la DRASS Nord-Pas-de-Calais*

*Cette étude a été réalisée selon un protocole commun et interrégional,
sous l'égide de la Fédération Nationale des Observatoires Régionaux de la Santé (FNORS)
en partenariat avec l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)*

*Conception Graphique : Élisabeth de Gouy
Impression : Imprimerie Monsoise*

ISBN : 978-2-11-098 550-7



**DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DU NORD-PAS-DE-CALAIS**

Service Études et Statistiques
62, boulevard de Belfort
BP 605
59024 Lille Cedex

Tél. : 03 20 62 67 29 - Fax : 03 20 62 67 89
E.mail : dr59-etudes-et-statistiques@sante.gouv.fr
Site internet : <http://nord-pas-de-calais.sante.gouv.fr>